



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Anne Hidalgo,
Maire de Paris

Madame Valérie Pécresse,
Présidente de la région Île-de-France

Monsieur Marc Guillaume,
Préfet de région

Monsieur Philippe Goujon,
Maire du 15e arrondissement

Madame la Maire,
Madame la Présidente,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,

En tant que député-es de Paris, nous souhaitons vous alerter sur la situation très préoccupante des 250 mineurs non accompagnés qui occupent actuellement la Gaîté Lyrique.

Ces mineurs, qui errent depuis des mois de campements de fortune en campements de fortune dans la rue, sont venus trouver refuge dans ce théâtre parisien. Ils restent néanmoins toujours dans une situation extrêmement précaire, la Gaîté Lyrique n'est pas un centre d'hébergement d'urgence. Ils ne peuvent y rester durablement.

Ces mineurs sont actuellement en procédure de recours pour une reconnaissance de leur minorité et aucune aide ne leur est proposée. Si les recommandations des défenseurs des droits successifs avaient été appliquées, à savoir la présomption de minorité, ils seraient actuellement pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous ne pouvons que déplorer que depuis des mois et même plusieurs années, Etat, Ville et Région se renvoient la responsabilité pour apporter des réponses concrètes à ces jeunes en danger.

Madame la Maire, madame la Présidente, monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, des solutions en urgence doivent être trouvées. La ville, l'État et la région doivent travailler ensemble afin d'ouvrir un lieu d'accueil pour ces jeunes dans l'attente de la reconnaissance de leur minorité. Dans le 15e arrondissement, le lycée Brassai semble être une option crédible. En effet, la région Île-de-France avait pris l'engagement de transformer trois lycées professionnels fermés (Brassai, Brassens et Valadon) en centre d'hébergement d'urgence. Le lycée Brassens devrait accueillir les familles. La ville de Paris a exprimé sa volonté d'avancer vers cette solution du lycée Brassai pour les MNA. Il faut maintenant agir vite. En tant que député.es de Paris, nous tenons à insister sur l'impérieuse

nécessité de la tenue d'une réunion de travail tripartite pour enfin garantir la prise en charge de ces mineurs, conformément à l'engagement de la France signataire de la convention européenne des droits de l'enfant.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'agréer, madame la Maire, madame la Présidente, Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pouria Amirshahi

Député de la 5e circonscription de Paris

Léa Balage El Mariky

Députée de la 3e circonscription de Paris

Sandrine Rousseau

Députée de la 9e circonscription de Paris

Eva Sas

Députée de la 8e circonscription de Paris

Danielle Simonnet

Députée de la 15e circonscription de Paris